



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



BRUXELLES MOBILITÉ

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

22/07/2020

Forest - 432.000 euros pour la sécurité routière !

La commune de Forest va bénéficier d'une subvention de 432.115 euros - octroyée par la Région de Bruxelles-Capitale - pour l'organisation et l'exécution de petits travaux dont l'objectif est de renforcer la sécurité routière autour des écoles.

Trois projets bénéficieront de cette aide régionale :

- **Focus sur les abords des écoles** : le projet vise la sécurisation du parcours des enfants et des piétons, sur les trottoirs et lors des traversées de la route, autour de 28 écoles sur les voiries communales. Le projet prévoit en ce sens :
 - L'installation de barrière croix de Saint-André colorées ;
 - La création d'avancées de trottoir, l'agrandissement d'oreilles de trottoirs et de plateaux ralentisseurs;
 - La pose de dalles podotactiles (dalles présentant une texture que les piétons atteints d'une déficience visuelle peuvent reconnaître au toucher et dont on recouvre le sol de certains lieux publics pour leur signaler un danger) et de potelets, arceaux vélos ;
 - Le marquage au sol (passage pour piétons, patch zone 30 et patch A23) ;
 - Le placement de revêtement ;
 - Le déplacement éventuel d'avaloirs ;
 - Le remplacement de la végétation qui obstruerait, le cas échéant, la visibilité réciproque ;
 - La fourniture et la pose de 50 figurines « rétroréfléchissantes ».
- **Rue Meyerbeer** : le projet vise la sécurisation d'un abord d'école par la réalisation d'un plateau et en incluant du mobilier type banc, arceaux vélos...

- **Rue du Mystère** : le projet vise la pérennisation d'une rue scolaire via la placement de deux barrières de fermeture de rue scolaire et la création de zones d'évitement, avec marquage, potelets et placement de la signalisation adéquate.

Les aménagements de ces différents projets devraient débuter au printemps 2021.

« Cette subvention octroyée par la Région bruxelloise est importante pour nous car les enfants sont des usagers des voiries particulièrement vulnérables, explique Françoise Père, échevine des travaux publics. Pour les protéger, nous devons nous donner les moyens de déployer une politique de sécurité routière adaptée et efficace. »

« Emmener son enfant à l'école et aller le chercher un peu plus tard dans la journée sont des trajets qui doivent pouvoir s'effectuer en toute sécurité et qui ne peuvent pas engendrer une source de stress supplémentaire pour les parents, ajoute Esmeralda Van Den Bosch, échevine de la mobilité. Nous espérons que ces différentes installations inviteront les parents automobilistes, cyclistes et piétons à évoluer ensemble sur les routes dans le respect et la convivialité. »

« Stéphane Roberti, bourgmestre de Forest, précise : ces projets complètent les différentes actions qui sont menées avec les parents et les enfants pour sensibiliser à la sécurité routière et adopter de bonnes habitudes de mobilité. À Forest, des écoles développent des plans de mobilité scolaire, participent à des projets de rang à pied et de rang à vélo, développent des projets pendant la semaine de la mobilité ou encore participent au 'brevet cycliste'. Nous continuerons à encourager et à soutenir ces initiatives. »

Plus d'infos ?

**Estelle Toscanucci – attachée de communication auprès du cabinet du Bourgmestre –
0490/52.49.48 – etoscanucci@forest.brussels**